** Concepteur Développeur d’Applications**

**Evaluation**

**Base de données**

**Durée : 2 h**

**Documents autorisés : Oui**

**Internet autorisé : Oui**

**Consignes**

Documents à mettre à disposition dans votre espace réseau dans le dossier **EVAL\_BDD3\_[Prénom]** :

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du fichier** | **Contenu** |
| Camping.mcd | Le mcd, mld issus de jmerise |
| Camping.png | Image du mcd |
| Camping.sql | Script permettant la création de la base et des tables |



**Enoncé**

Vous allez devoir informatiser un camping afin de l’aider dans sa gestion et sa communication avec ses clients.

Un camping est un terrain découpé en emplacement, qui peuvent être de plusieurs types (vide, avec mobile home, avec caravane) et disposer d’une place de parking ou non. Les emplacements sont numérotés. Ils font partie d’une zone et leur situation (à l’ombre ou non) doit être spécifiée ainsi que leur raccordement à l’électricité

Lorsqu’un client veut réserver un emplacement, il spécifie les dates de début et de fin de séjour ainsi que toutes les options souhaitées.

Un client est défini par

* un nom
* un prénom
* une adresse
* un numéro de téléphone
* une adresse de courrier électronique

Le camping propose des activités (payantes ou gratuites) comme un cinéma, un restaurant, une piscine, un court de tennis, des terrains de pétanque, de volley, … Ces activités sont situées dans une zone précise du camping.

Une fois la réservation effectuée, le client a 15 jours pour envoyer son acompte. Au-delà de ce délai, la réservation est annulée et l’emplacement libéré pour la période considérée.

Les réservations se font par Internet ou par téléphone. Elles sont confirmées par l’envoi d’un règlement par chèque correspondant à 20% du prix total du séjour.

Le prix des emplacements est exprimé en points par jour. Les options choisies amènent des points supplémentaires. Le prix du point dépend de la période de l’année, c’est-à-dire, un emplacement peut avoir un tarif de 31 points, le point valant 15 euros de Mars à Juin, 17 euros en Juillet et 18 euros en Août.

A l’arrivée d’un client au camping, il est procédé à un relevé du compteur électrique.

A son départ, le client règle le solde du séjour, comprenant le montant de l’électricité consommée (ce qui implique un relevé du compteur au départ du client).

**Proposez un MCD**

**Proposez un MLD**

**Proposez un script de création de la base de données.**